Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20260924-2026_055-DE

SAINT-JUST
terre de vie et d'histoire

Grand Site Mégalithique de Bretagne

2026/055

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Sonia DEBROUX, Mme Catherine DUTHU-DEBRAY, Mme Brigitte GARDET, M. Hervé JARNOT, M. Jean-Marie LE GALL, Mme Emma MORIN, M. Rafaël MORTIER

Excusée : Mme Chantal BOURY

Procuration :
Mme Aline HERVÉ a donné procuration à Mme Catherine DUTHU-DEBRAY

Date de convocation : le 15 septembre 2026

Secrétaire de séance : Mme Sonia DEBROUX

Objet :
PATA 2026

M. le Maire laisse la parole à M. Christophe DETAIN, adjoint chargé de la voirie. Il présente aux membres du Conseil municipal la consultation qui a été lancée pour la réalisation du point à temps automatique pour l'année 2026 et les devis des entreprises qui y ont répondu.

Cette opération permet d'entretenir les routes de la commune et nécessite la fourniture de 30 tonnes d'émulsion de bitume.

La commission Voirie s'est réunie le 18/09/2026 et a donné un avis favorable pour le choix de l'entreprise EIFFAGE Route de St Jacques de la Lande.

Après délibération, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre la moins disante qui est l'entreprise EIFFAGE Route de Saint-Jacques de la Lande (35136) pour un montant de 25 500,00 € HT soit 30 600,00 € TTC et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables à intervenir dans ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Nicolas DEBRAY

MAIRIE de SAINT-JUST (I.-et-V.)

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr